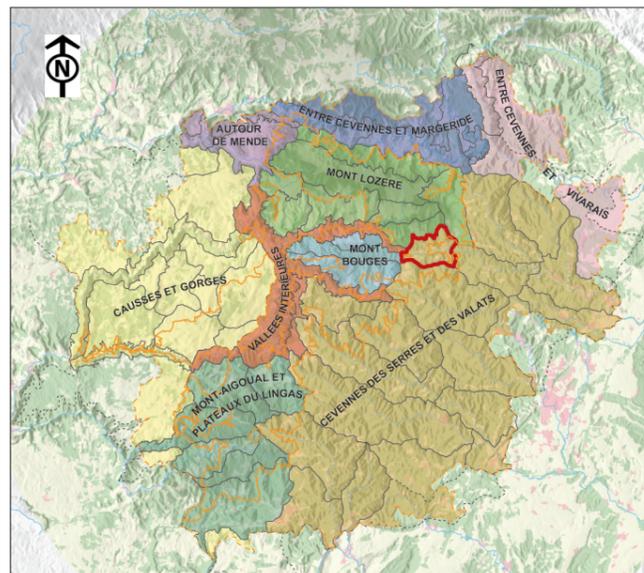


Les Cévennes des serres et des valats La haute vallée du Luech

Ce4



Le valat de Gourdouze et le rocher de Trenze, site remarquable parmi les paysages de la haute vallée du Luech



Situation de l'unité de paysage dans le Parc

Situation, échelle et limites de l'unité de paysage

Une vallée cévenole abritée par le versant méridional du Mont Lozère

La haute vallée du Luech s'inscrit sous la bordure la plus méridionale du Mont Lozère. Cette vallée d'altitude forme un accès secondaire, mais direct, au massif granitique. Elle est située à mi-distance entre les couloirs de circulation que sont les vallées de l'Altier et de la Mimente

Ce secteur amont de la vallée Luech s'inscrit entre la masse granitique du Mont Lozère et les schistes cévenols du Ventalon. Il se déroule sur un parcours d'un peu plus de 8 km entre le col de la Croix de Berthel et le pied du Rocher de Trenze.

Données générales

Superficie : 2 987 ha
Altitude maximale : 1 412 m
Altitude minimale : 420 m

Communes, hameaux, écarts et mas concernés

- **Saint-Maurice-de-Ventalon**
le Massufret, Montjoie, le Villaret
- **Vialas**
Bourjac, Castagnol, Courtès, Figerolles, les Hortals, le Martinet, Nojaret, la Planche, le Plos, les Polimies Basses, les Polimies Hautes, Rieutord, Soleyrol, Souteyranne, les Tourrières, la Vigne

Cette section de vallée, évasée par les grands valats qui ouvrent le versant granitique, se développe, au plus large (dans l'axe des valats de Gourdouze et du Gourdousenche) sur près de 5 km.

Le versant granitique, très dominant dans cette haute vallée, présente un dénivelé de près de 1 000 mètres entre les crêtes du rocher de Trenze et le cours du Luech, sous Nojaret.

Des limites définies par les sommets du grand versant granitique et les crêtes du Ventalon et du Serre de Banette

La bordure nord de l'unité de paysage correspond au sommet du haut versant granitique. Le sud est délimité par les crêtes schisteuses du Ventalon et de Serre de Banette.

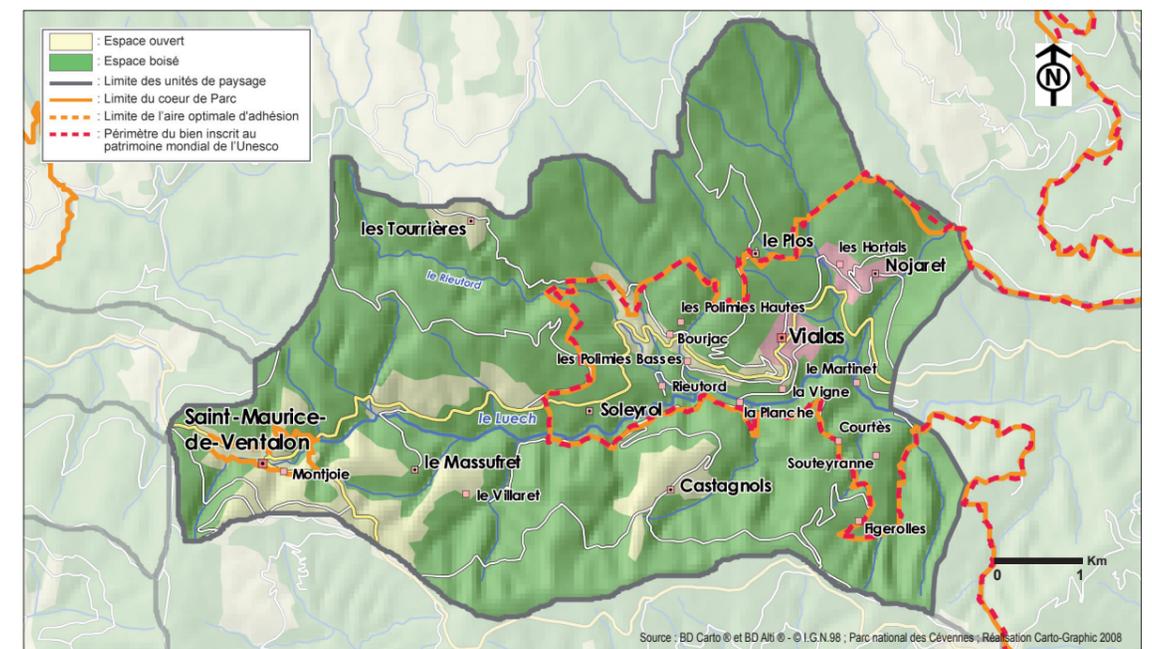
En amont de la vallée, c'est le col de la Croix de Berthel qui fait limite franche avec le départ de la vallée du haut Tarn.

Vers l'est, la transition avec le cours aval du Luech, se fait au niveau du resserrement de la vallée sous l'avancée du relief de L'Ayrasse. Ce seuil, qui referme le site de Vialas, marque la limite du domaine granitique Lozérien. Coté sud, l'ubac du Serre de Banette présente toutefois une grande continuité avec le cours aval de la vallée.

Les parties supérieures des deux versants font partie du cœur de Parc, ainsi que le cours amont de la vallée, au-dessus du hameau de Soleyrol. Les abords du village de Saint-Maurice-de-Ventalon sont dans l'aire optimale d'adhésion du Parc.

La haute vallée du Luech, creusée sous l'adret le plus méridional du Mont Lozère, met en scène l'imposant cap du rocher de Trenze. Les granites et les schistes qu'elle traverse lui confèrent un double faciès qui particularise les petits sites bâtis accrochés à ses pentes. La vallée, qui bénéficie d'un climat méditerranéen déjà bien marqué, offre de vastes boisements de chênes verts et un puissant adret couvert de genêts. De grandes châtaigneraies étagées caractérisent aussi les deux versants, jusqu'à la limite d'acclimatation de l'arbre.

Plus à l'amont, la forêt domaniale de résineux du Bougès et les landes marquent l'arrivée sur le col de la Croix de Berthel. Le site de Vialas, point focal de la haute vallée, a connu au XIX^e siècle un certain développement urbain lié à l'extraction du plomb argentifère des mines de la Planche et du Villaret.



Carte générale de la haute vallée du Luech - Échelle 1 / 80 000^e

Caractères - Cadre naturel et occupation du sol

Une vallée entre granites et schistes

Les granites caractérisent le versant d'adret du Mont Lozère au-dessus de Vialas et des Polimies. Les trois grands valats rectilignes de Gourdouze, du Pontil et la Dreillière qui l'entailent, sont constellés de chaos rocheux.

Les schistes constituent tout le versant du Ventalon, l'ensemble des basses pentes d'adret et la partie la plus amont de la vallée. Sur cette dernière, la pente est façonnée par une série de «Plos» entrecoupés de profonds valats.

Au départ du col de la Croix de Berthel, la vallée offre un profil peu creusé. Le Luech s'encaisse ensuite rapidement et profondément dans le substrat schisteux.

Le Rocher de Trenze

Le rocher de Trenze est un des rares sites de falaises du Mont Lozère. L'éperon rocheux qui développe des aplombs granitiques de plus de 100 mètres de hauteur au-dessus du valat de Gourdouze est un élément emblématique de la haute vallée du Luech.

Des grands valats rectilignes sur le versant granitique

Les ruisseaux qui courent dans les valats rectilignes du versant granitique prennent sources sur les secteurs humides des sommets du Mont Lozère. Le Gourdouze fait source au Pré de la Dame, à l'extrémité nord du sommet granitique, Le Pontil dans les zones humides de Sagnemorte ; le Dreillière dans celles de Sénégrière. Ces trois raides valats offrent d'immenses perspectives sur les Cévennes et des sites de cascades sur d'imposants blocs rocheux.



Le ruisseau de Gourdouze et le rocher de Trenze

Le ravin encaissé du Rieutort

Le ruisseau de Rieutort, alimenté par la zone tourbeuse de Sénégrière présente, comme son nom l'indique, un parcours beaucoup sinueux, creusé en ravin entre les schistes du Plo de l'Estrade et la pente granitique du Mont Lozère.

De grandes landes à genêt sur le versant granitique

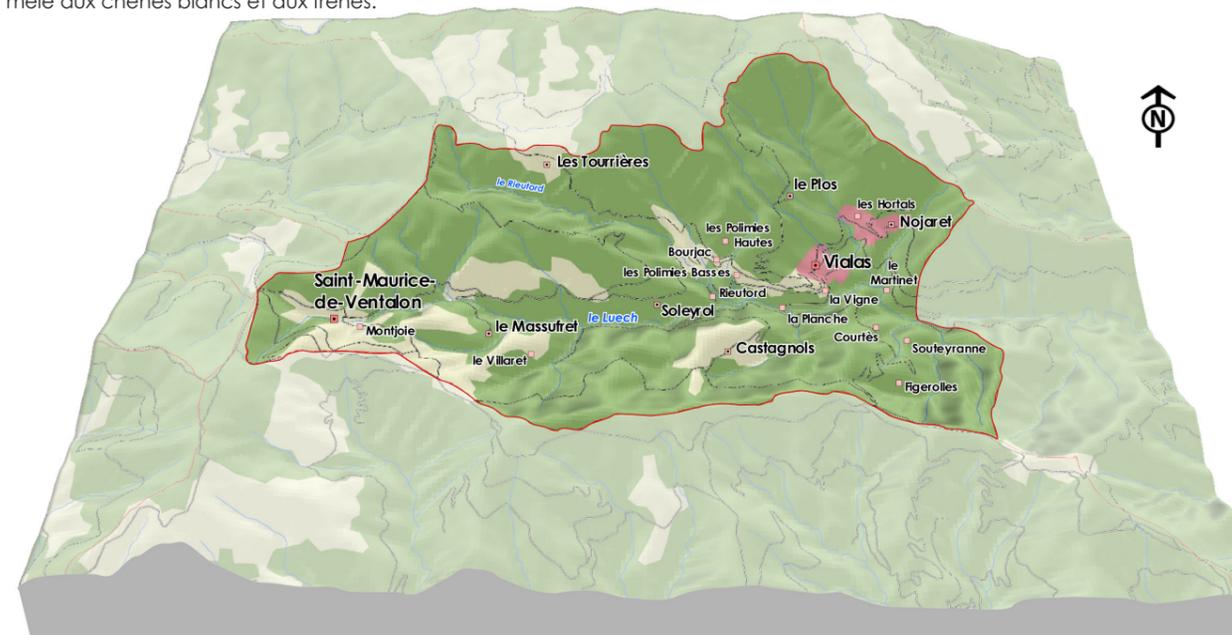
De grandes landes à genêt couvrent une large partie de l'adret granitique, sur les croupes des valats de Gourdouze, du Pontil et du Dreillière. Ces secteurs de parcours du bétail offrent des pentes constellées de chaos rocheux. Les fonds de vallon sont colonisés par des frênes, des marsaults, des aulnes et plus en altitude par les hêtres.

Des parcours ouverts sur les croupes des versants schisteux

Les croupes du versant d'ubac du Ventalon, du serre de Banette et de l'adret au-dessus de Soleyrol, sont couvertes par des landes à bruyères.

Une vaste chênaie verte

La forêt de chênes verts remonte relativement haut dans cette vallée bien protégée. Apportant son ambiance méditerranéenne au paysage, elle couvre les bas versants de l'adret et tapisse les valats de l'ubac du Ventalon et de Serre de Banette. Dans les creux elle se mêle aux chênes blancs et aux frênes.



Des châtaigneraies sur l'adret et l'ubac

Les deux versants autour de Vialas abritent de belles châtaigneraies d'altitude. Les arbres parfois étagés sur des petites terrasses, remontent haut sur la pente, jusqu'aux alentours de 800/900 mètres. Cet ancien verger comporte de beaux sujets. Il est encore entretenu autour de certains hameaux et le long de la route.



Ancienne châtaigneraie sous les Hortals

L'extrémité orientale de la forêt domaniale du Bougès

La forêt domaniale du Bougès couvre les pentes d'adret au-dessus de Saint Maurice-de-Ventalon. Elle est principalement composée de conifères (pins noirs, Laricios et mélèzes). Des plantations de résineux moins conséquentes et plus récentes (Douglas) coiffent aussi quelques pentes du Ventalon.

Des petites prairies autour de Saint-Maurice-de-Ventalon et sous Vialas

Dans le vallonement au-dessus de Saint-Maurice-de-Ventalon des petites prairies sont exploitées. Elles sont en connexion avec celles qui redescendent le long du ruisseau de Goudesche de l'autre côté du col de la Croix-de-Berthel. Quelques petites prairies sont aussi présentes sous Vialas.



Landes et petites prairies au départ de la vallée, sous le Col de la Croix de Berthel



Terrasses et ancienne châtaigneraie du hameau de Polimies



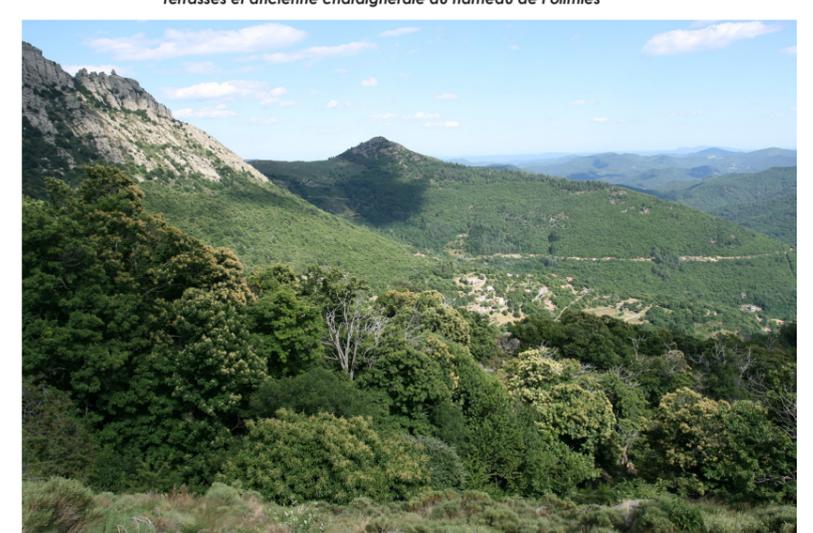
Secteur schisteux amont de la vallée au-dessus de Soleyrol



Le Rieutort



Chaos de granite et landes à genêt au-dessus de Vialas



Châtaigneraie au-dessus de Vialas

Caractères - Paysage bâti

Sites bâtis

Une implantation des hameaux de part et d'autre de la vallée

Les sites d'habitats se répartissent en plusieurs hameaux souvent réduits à un ou deux mas de part et d'autre de la vallée du Luech, ruisseau torrentueux qui coule suivant une direction ouest-est. Les hameaux les plus importants, Nojaret, Polimies, Soleyrol – bien nommé – mais aussi le village principal de la vallée, Vialas, sont implantés à l'adret au pied du massif du Mont Lozère. La plupart se situent à une altitude inférieure à 750 mètres à l'exception de la ferme des Plos construite sur une croupe à près de 900 mètres d'altitude.

Quelques minuscules hameaux, comme La Planche, Le Martinet ou La Salle ont profité d'un élargissement ponctuel de la vallée pour s'installer en bordure de l'eau, souvent pour utiliser la force motrice à des usages artisanaux ou industriels, ce que suggère la

toponymie.

Le village de Saint-Maurice-de-Ventalon, qui s'apparente à un hameau avec ses quelques maisons, termine la vallée sous le col de la Croix de Berthel qui commande l'accès au massif du Bougès, point de passage de la draille du Languedoc vers les estives du Mont Lozère.

À l'ubac, les implantations humaines, Le Villaret, Casatagnols, Figerolle, Courtés, Souteyranne, sont de taille plus modeste recherchant généralement, au bénéfice d'un revers du relief, une orientation au levant, à l'abri du Nord (Mistral) et de l'Ouest (pluie battante).



Figerolles, sur le revers d'une croupe de l'ubac schisteux de Serre de Banette



Silhouettes de Vialas et de Nojaret sur le versant du Mont Lozère - Ferme de Courtés en vis-à-vis sur les pentes du massif des Banettes



Hameau des Polimies Basses



Nojaret

Des implantations en rupture de pente, généralement sur un replat

Les communautés humaines ont construit leur habitat et les bâtiments d'exploitation à une rupture de pente, sur le replat d'un versant et à la sortie des sources. Cette disposition préserve en amont et en aval, les meilleures terres pour les jardins et les cultures intensives avec un système complexe d'irrigation par des béals, rigoles creusées dans la terre, ou canaux maçonnés. Vers la vallée les près fauchables sont plantés de châtaigniers, puis de mûriers à partir du XVIII^e siècle, au-dessus du hameau la châtaigneraie grimpe vers le sommet et les parcours d'estives.



Vialas sur son replat granitique dominant le cours du Luech



Rue de Vialas



Saint-Maurice de Ventalon

Caractères - Paysage bâti

Architecture

L'adaptation au terrain est la règle.

Le bâti haut et étroit s'adossant au rocher est construit, pour le plus ancien, perpendiculairement à la pente, de manière à limiter les eaux d'infiltration. Caves, bergeries ou chèvreries en rez-de-chaussée isolent le logement des humains, en premier étage sur vallée, donnant de plain-pied sur montagne. Un troisième niveau, parfois un quatrième ont été utilisés pour le fourrage puis pour l'élevage du vers à soie, l'or des Cévennes, favorisant l'ambiance thermique nécessaire à la maturation.

Le bâti particulièrement serré est la composante morphologique essentielle et se rattache au relief par les murets qui le soulignent. Souvent un mur de refend se continue en extérieur par un muret de cancel. Il s'agit là d'un double équilibre, l'un économique pour la production des légumes et fruits, l'autre écologique quant au maintien des terres arables en place, évitant le ravinement des terres durant les périodes de pluie.

Une composition d'ensemble avec le relief

Les constructions s'étagent suivant la pente généralement suivant une exposition sud-est. Ainsi, la direction principale, perpendiculaire aux courbes de niveau, donnée par les bâtiments résulte de leur exposition et de leur implantation par rapport au relief et à la trame foncière. Les façades et le sens des faitages deviennent les éléments marquants qui composent le paysage bâti.

La trame viaire joue un rôle de composante structurante, constituée essentiellement d'une voie carrossable parallèle aux courbes

de niveau. Dans les villages et hameaux importants, elle est complétée par des calades, ruelles piétonnes perpendiculaires, revêtues de pierres dressées sur champ pour résister au ruissellement.

Des volumes bâtis en adéquation avec les matériaux et leur usage

La très grande majorité des toits est à deux pentes comprises entre 30 et 50 %, héritage d'une ancienne couverture de lauzes épaisses, remplacées par de la tuile canal et plus récemment par des tuiles mécaniques. Le faitage est parallèle à la plus grande longueur du bâtiment ; la hauteur du pignon est toujours supérieure à sa largeur, sauf pour les remises et clèdes accessibles dans leur partie haute pour approvisionner les châtaignes.

Des bâtiments réalisés en plusieurs étapes suivant les besoins.

L'unité d'habitation et ses dépendances agricoles se composent le plus souvent de deux volumes de base :

le corps d'habitation qui comporte trois niveaux, parfois quatre, large de 4 à 6 mètres, portée maximale des solives et charpentes, et d'une longueur de l'ordre de 12 à 15 mètres, créé en plusieurs étapes avec, par exemple, des décrochements de toitures suivant la pente.

Les dépendances, mazets, clèdes pour sécher les châtaignes, remise à outil, chèvrerie ou bergerie, construits sur deux niveaux dont un est enterré et possédant une largeur d'environ 4 mètres et

une longueur du double.

Le caractère du volume principal est de permettre toutes les adjonctions progressives des volumes annexes, mais de rester lisible et dominant par sa masse et sa hauteur, indépendamment de l'adjonction d'appentis.

Sur l'adret de la vallée au-dessus de 500 mètres, le granit est préférentiellement utilisé dans la construction. En descendant vers le fond de la vallée, le granit se mélange dans la composition des murs avec le schiste qui devient exclusif sur l'ubac.

Les mines de la Planche et le cours complémentaire de Vialas

Le bourg de Vialas s'étagé le long de deux routes qui le traversent pour se rejoindre lorsque les pentes de la vallée s'accroissent. La forte densité du bâti entre ces deux voies forme un petit centre de services et de commerces qui s'est développé à partir du XVIII^e siècle pour atteindre son maximum de production durant le XIX^e siècle lors des l'exploitation des mines de plomb argentifère situées à la Planche. Cette industrie, dont il ne reste que quelques ruines enfouies dans la végétation au Bocard, a employé une main-d'œuvre importante favorisant le maintien et l'expansion des hameaux environnants. Le minerai était alors expédié suivant la route de la vallée du Luech jusqu'à la gare de Génolhac. Quelques bornes marquées au nom des mines de Vialas demeurent en bordure de la route départementale n° 998. En outre, l'augmentation de la population a conduit en 1889 à la construction d'un des premiers « cours complémentaire » de la Lozère, qui s'est ensuite transformé en collège.

Patrimoine

Un des plus anciens temples des Cévennes

Le temple de Vialas possède la particularité d'avoir été construit en 1612 pour être affecté au culte protestant. Cette solide bâtisse en granit couvert d'un toit de lauzes sera transformée en église pour le culte catholique lors de la révocation de l'édit de Nantes, ce qui évitera sa destruction lors de la guerre des Camisards. Le petit temple de Saint Maurice de Ventalon est par contre plus récent, postérieur au concordat.

La présence d'un passé industriel

En rive gauche du Luech, au pont de La Planche, un ancien moulin transformé en habitation depuis de nombreuses années garde ce passage vers le Ventalon et le col des Banettes. De l'autre côté de la route, le bâtiment des anciennes fonderies du minerai argentifère, facilement repérable par ses encadrements de briques, a été récemment restauré.

L'encadrement des fenêtres par des briques remplaçant le granite taillé, utilisé aussi bien dans les maçonneries de même nature comme dans celles montées avec du schiste, indique une époque de construction ou de restauration contemporaine de la mine, tout comme l'utilisation de poutrelles métalliques.

Les toitures en tuiles mécaniques correspondent, quant à elles, à l'apogée de l'exportation des tuileries marseillaises et à l'émigration des enfants des mineurs vers les bassins d'emplois côtiers dans la première moitié du XX^e siècle.



Ancien bâti industriel de la fin du XIX^e siècle à la Planche

D'anciens chemins stratégiques

Depuis Nojaret, démarrent deux anciens chemins qui ont fait l'objet de toutes les attentions durant plus d'un siècle. L'un, soigneusement empierré sur la majeure partie de son tracé et soutenu par des murs, rejoint les pelouses du plateau de l'Aubaret par le vallon de Gourdouze, le second en passant sur une grande partie de l'ascension jusqu'au col de Montclar rejoint la voie Régordane au niveau de Génolhac après avoir franchi un audacieux pont de pierre sur l'Homol. C'est par ce dernier chemin que transitait le minerai de plomb argentifère avant la réalisation de la fonderie à La Planche.



Ancien système de câbles qui permettait de descendre des ballots de foin des prairies du Mont Lozère jusqu'aux fenils des hameaux de la vallée



Chante Perdrix et les Polimies étagés sur les basses pentes du Mont Lozère



Bâti de granite à Nojaret



Castagnols — Bâti étagé sur la pente schisteuse



Maisons en granite sous Hortals



Temple de Vialas



Départ du chemin empierré de Gourdouze au-dessus du hameau des Plos

Dynamiques d'évolution du paysage

La châtaigneraie et les landes, des paysages hérités de l'histoire

L'économie traditionnelle de la vallée du haut Luech a été très longtemps liée aux parcours et prairies des sommets du Mont Lozère. Le large chemin empierré qui remonte le valat de Gourdouze et la présence de la grande Draille du Languedoc depuis la Croix de Berthel attestent de l'importance des relations entre la vallée et les terroirs des sommets du Mont Lozère. L'emprise des territoires communaux de Vialas et de Saint-Maurice-de-Ventalon sur ces plateaux sommitaux, de la plaine du Tarn jusqu'aux abords du Pré de la Dame, témoignent aussi de ces anciennes pratiques agricoles.

Au XIXe siècle, un réseau de câbles qui descendait les pentes de Gourdouze permettait d'acheminer, dans les granges de la vallée, des balles de fourrage fauchées sur les prairies des sommets.

La châtaigneraie vivrière était aussi très importante sur ce secteur. La position d'abri du versant d'adret a permis d'y installer des vergers de châtaigniers jusqu'à plus de 900 mètres d'altitude.

Ces versants du Ventalon et du Mont Lozère devaient être très nettement plus dénudés par le pâturage jusqu'au début du XXe siècle.

C'est autour de cette période, et dans le cadre des Programmes de Restauration des Terrains en Montagne (RTM) que furent plantés les grands boisements de conifère des forêts domaniales qui couvrent aujourd'hui le versant lozérien au-dessus de Saint-Maurice de Ventalon. D'autres plantations de conifères plus récentes sont aussi venues par la suite refermer certains secteurs de ces pentes du Ventalon.



Ancienne châtaigneraie sur les pentes du valat de Gourdouzenche

La fermeture des paysages de landes

Les anciens parcours des pentes de l'adret sont actuellement fortement colonisés par les landes à genêt et voient de nombreuses remontées de ligneux. Les pentes sous le rocher de Trenze sont actuellement très boisées, les landes se maintenant sur le versant opposé et sur le valat du Pontil. Le valat de la Dreleidères est lui aussi actuellement largement boisé.

La hêtraie et aulnaie d'altitude tend aussi à fourrer les hauts de vallons.

Les pentes schisteuses du Ventalon et du massif de Banette, qui comportent de nombreuses anciennes châtaigneraies sont aujourd'hui relativement boisées. Les landes se maintiennent uniquement sur les sommets des croupes, notamment au niveau de la grande crête qui coure entre le Ventalon et le col de Banette.

Une petite extension de l'urbanisation

Les abords de Vialas ont connu quelques extensions urbaines contemporaines. L'engouement touristique de la première moitié du XXe pour cette petite station de villégiature d'altitude a amené un petit développement urbain qui s'intègre de manière relativement harmonieuse dans la masse bâtie plus ancienne. Une discrète petite maison, datant du début du XXe siècle, en bordure du ruisseau qui traverse le bourg comporte fenêtres arrondies, avancée de toit autant d'éléments tirés du registre architectural de « l'Art Nouveau ». Par contre, les bâtiments de l'ancienne colonie de vacances du Massufret présentent toutes les caractéristiques d'une organisation indifférente à son environnement.



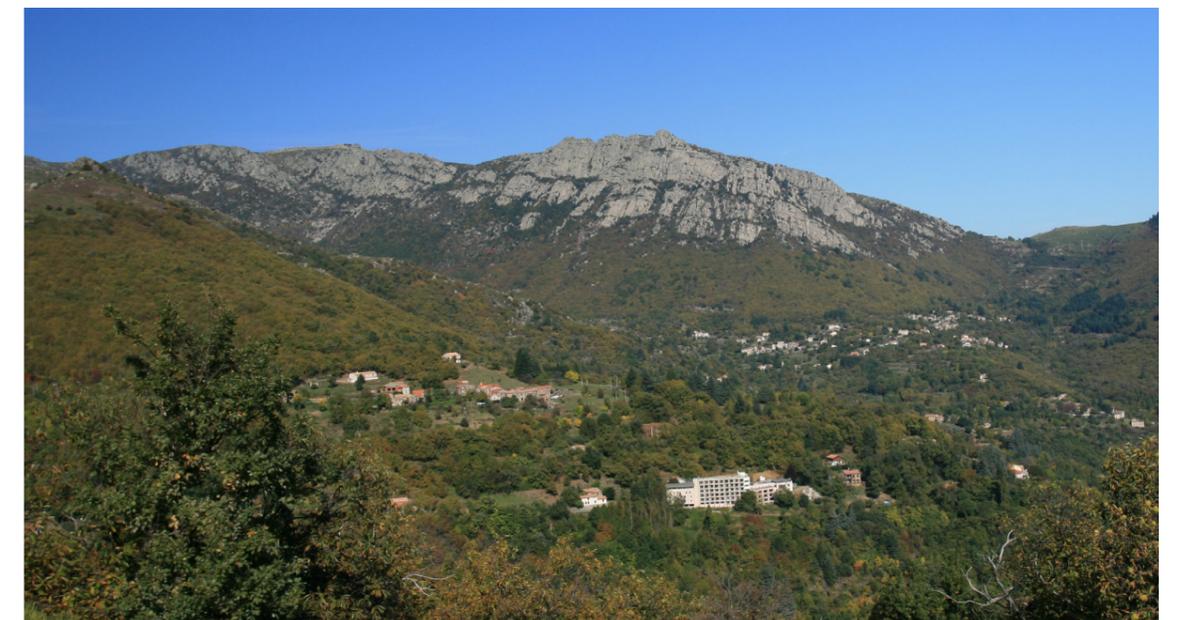
Vialas



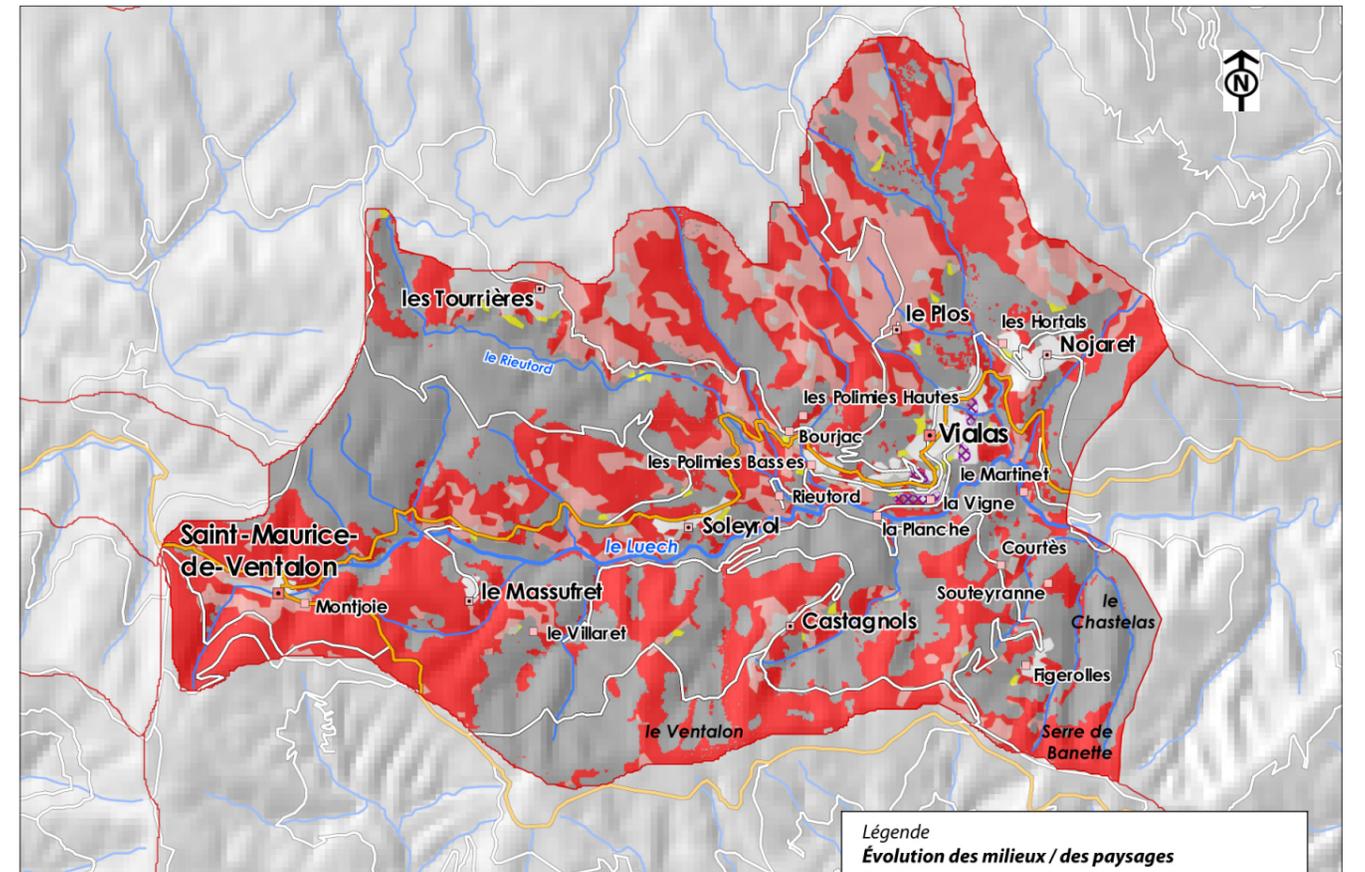
Landes à genêt et remontées de frênes dans le valat granitique de Pontil



Écoubage des landes dans le valat de Gourdouze



Bâtiments de la maison de retraite et quelques maisons récentes aux hameaux de Rompidou et Libourette



Dynamiques d'évolution du paysage entre les années 1970 et 2000 (fermeture/ouverture des paysages et urbanisation)

Analyse comparative des cartes IGN 1/25 000e éditions 1969 et 1999

Légende	
Évolution des milieux / des paysages	
■	Fermeture des paysages (expansion des boisements)
■	Espace en cours de mutation (enfrichement...)
■	Ouverture des paysages (défrichement)
■	Espace boisé stable
■	Espace ouvert stable (agriculture, espace pastoral)
■	Espace urbain ancien
■	Extension urbaine

Enjeux paysagers



Rebords des prairies sommitales surplombant landes et boisements du valat de Gourdouze



Châtaigneraie entretenue sur les pentes de Souteyranne



Plantation sylvicole de Douglas au-dessus de Saint-Maurice-de-Ventalon



Prairies, landes et boisements à Saint-Maurice-de-Ventalon

Enjeux paysagers généraux

La mise en valeur de la châtaigneraie et le maintien des espaces de landes, qui couvrent encore ici de vastes pans des hautes pentes, font partie des enjeux paysagers communs aux serres et valats cévenols.

Dans le cadre très boisé de ce secteur, le maintien d'espaces ouverts, entretenus par l'activité agricole, autour des sites bâtis traditionnels paraît être aussi important. Comme pour l'ensemble des vallées cévenoles, la préservation de ces paysages bâtis remarquables et de ces petits paysages agricoles est un enjeu paysager essentiel.

Agriculture, forêts et espaces naturels

Préservation des landes sur les pentes du Mont Lozère et sur les croupes schisteuses du Ventalon et de Banette

Les landes des pentes du Mont-Lozère, celles des croupes et crêtes du Ventalon et de Serre de Banette, font partie des paysages identitaires de la vallée. Ces landes, qui offrent de grandes perspectives sur le site de Vialas, le rocher de Trenze et au-delà sur les Cévennes, constituent des points forts du paysage qu'il faut préserver.

Contrôle et évolution des plantations de conifères

Les parcelles de Douglas et épicéas plantées durant les précédentes décennies sur les versants schisteux en arrivant sur le col de la Croix de Berthel viennent en forte rupture avec le patrimoine de paysage de landes de ce secteur.

Il serait souhaitable, pour la qualité et l'ouverture des paysages du col, que ces plantations sylvicoles assez banalisantes ne deviennent pas majoritaires sur ce secteur particulier autour de Saint-Maurice-de-Ventalon.

Valorisation des paysages de la châtaigneraie



Châtaigneraies du hameau de Soleyrol

L'ancienne châtaigneraie traditionnelle, particulièrement présente autour de Vialas et sur la partie orientale du versant d'ubac schisteux du Ventalon et de Banette, c'est relativement bien maintenue. L'entretien ponctuel de vergers situés aux abords des lieux bâtis et en bordure de certaines voies offre de beaux exemples de mise en valeur. Des opérations de régénération d'anciens arbres abimés, voir des plantations de confortement pourraient être étendues à d'autres secteurs de proximité des hameaux et itinéraires.



Châtaigneraie entretenue sur les pentes des Polmies

Préservation du patrimoine des bancels

Les petites terrasses en bancels de gros bloc de granite sur le versant du Mont Lozère et les étagements plus importants qui soulignent et étayent les hameaux des versants schisteux, constituent des éléments majeurs de l'identité des paysages bâtis de la vallée. Il convient de préserver et d'entretenir ce patrimoine à ce titre.

Maintien des petits espaces agricoles ouverts autour des sites bâtis



Vergers en terrasses à Nojaret

Les rares espaces ouverts par l'agriculture en fonds de vallon, sous Vialas et autour de Saint-Maurice-de-Ventalon ainsi que sur les terrasses des hameaux de pente, constituent des secteurs de très grande qualité paysagère. Ils sont essentiels à la mise en valeur des sites bâtis traditionnels.

Ces espaces ouverts, souvent complantés de fruitier et en liaison avec les vergers de châtaigniers, sont des éléments à préserver.

Aménagements des routes et chemins

Valorisation du patrimoine des anciens chemins

La vallée est parcourue par un réseau conséquent de sentiers de randonnée (notamment le GR de Pays du Tour de la haute vallée du Luech).

Les anciens chemins qui partent de Vialas vers le Mont Lozère et vers Génolhac, ceux qui relient les hameaux du versant d'ubac, offrent un patrimoine de petits ouvrages d'accompagnement (parties empierrées, murets, ponceaux) qu'il paraît tout à fait intéressant d'entretenir et de valoriser.



Chemin empierré de Gourdouze

Patrimoine bâti et urbanisme

Protection des sites bâtis traditionnels

La trame des petits hameaux anciens, très groupés, qui vient ponctuer les deux versants et un élément fort du caractère des paysages de la vallée. L'absence de mitage et la qualité de restauration de ces sites participent à la qualité des paysages de cette haute vallée.

Une gestion stricte de la constructibilité autour de ces lieux doit être maintenue afin de préserver l'intégrité du caractère de ces hameaux dans leur environnement rural et naturel original.

Il convient évidemment de maintenir la qualité de la restauration du bâti dans les règles de l'art (maintien des toitures en lauzes sur les hameaux du schiste) et d'encourager la remise en état du patrimoine des petits bâtiments utilitaires.

Gestion des extensions de l'urbanisation autour de Vialas

La croissance urbaine de Vialas et de ces hameaux environnants, durant la première moitié du XXe, à généré une certaine dispersion du bâti résidentiel le long des chemins autour des noyaux bâtis anciens (Les Hortals, Nojaret, sous Vialas aussi). Cette extension est restée à une échelle modérée, a conforté les ensembles existants et n'a heureusement pas engendré de mitage généralisé des pentes. Cette tendance donnée s'est toutefois légèrement prolongée au niveau des constructions plus récentes. Une attention reste donc à porter sur l'insertion des constructions sur les pentes de la vallée, notamment en bordure de la route principale pour éviter des implantations malencontreuses récentes qui ignorent les règles d'insertion dans la continuité de l'existant et le respect du relief.



Ferme de Courtés et silhouette de Vialas sur les pentes du Mont Lozère



Urbanisme diffus relativement ancien autour de Nojaret